

## ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE USEP 76

En distanciel ou présentiel – Mercredi 23 juin 2021

USEP 76

27 Boulevard d'Orléans 76100 ROUEN

[Usep76@ac-rouen.fr](mailto:Usep76@ac-rouen.fr)

FÉDÉRATION  
SEINE-MARITIME

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Le sport scolaire de l'École publique

## Organisation de l'Assemblée générale mercredi 23 juin 2021

**14 h Accueil** sur la plate-forme de visioconférence

Ouverture du bureau de vote : - pointage des personnes présentes pour l'émargement et contrôle des pouvoirs

**15 H 00 Séance plénière :**

Mot d'accueil du Président

Parole aux partenaires

Approbation du compte-rendu de l'AG de 2019

Rapport moral

Rapport d'activités

Rapport financier

Rapport de la commission de contrôle des comptes

Budget prévisionnel

Tarif des licences 2021-2022

Réponses aux vœux et aux questions des associations

**Pause et votes du rapport moral, du rapport financier, du budget, de la nouvelle mandature.**

Perspectives départementales

Résultats des votes



**Extrait des statuts du Comité Départemental USEP 76**  
**TITRE II**  
**ASSEMBLEE GENERALE**

**ARTICLE 3**

Elle se compose :

- des représentants dûment mandatés des associations;
- des membres individuels agréés par le comité départemental.

Les associations affiliées disposent chacune d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de leurs licenciés de l'année sportive précédant l'assemblée générale selon le barème suivant :

- moins de 21 licenciés 10 voix
- de 21 à 50 licenciés : 20 voix
- de 51 à 500 licenciés :10 voix supplémentaires par 50 licenciés ou fraction de 50 licenciés
- de 501 à 1 000 licenciés : 10 voix supplémentaires pour 100 licenciés ou fraction de 100 licenciés
- au-delà de 1 000 licenciés : 10 voix supplémentaires par 500 licenciés ou par tranche de 500 licenciés.

Le licencié à titre individuel dispose d'une voix à l'assemblée générale.

Les votes par correspondance et par procuration ne sont pas admis.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an à la date fixée par le comité directeur.

Elle se réunit également chaque fois qu'elle est convoquée par le président, ou à la demande de membres de l'assemblée générale représentant au moins le tiers des voix.

Son ordre du jour est fixé par le comité directeur. Elle entend les rapports et se prononce sur la gestion du comité directeur et sur la situation morale et financière du comité.

Elle approuve les comptes de l'exercice précédent et vote le budget de l'exercice suivant. Elle définit, oriente et contrôle la politique du comité départemental.

Elle délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et procède s'il y a lieu à l'élection des membres du comité directeur.

Elle désigne les représentants des associations à l'assemblée générale nationale. Les votes portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret.

Les procès-verbaux des assemblées générales, les modifications statutaires et réglementaires adoptées et les rapports financiers sont communiqués chaque année aux membres de l'assemblée générale, au comité directeur national et au comité régional.

**Compte-rendu  
ASSEMBLEE GENERALE USEP 76  
Mercredi 04 décembre 2019  
Ecole Régionale du 1er degré  
Louis PERGAUD  
76, avenue Aristide BRIAND  
76370- BARENTIN**

**I - Mot d'accueil du Président :**

Les associations présentes ou représentées à cette assemblée générale comptabilisent 400 voix ; sachant que le nombre total des licenciés représente 730 voix ; le quorum est atteint

L'assemblée générale peut valablement se tenir.

Le Président, **Christophe LENOUEL** ouvre l'assemblée générale à 15h15.

Le Président dresse la liste des personnes absentes à l'assemblée générale.

Remerciements pour La Directrice de l'établissement qui nous accueille ; celle-ci prend la parole pour quelques instants.

Excuse sur l'absence de l'introduction qui sera envoyée à tous.

Remerciements à Serge FREULET, IA Adjoint, qui a toujours aidé l'USEP, IA qui œuvre dans le bon sens.

## **II - Parole aux partenaires :**

**Serge FREULET :**

Il remercie le Président de l'USEP pour ses paroles à son égard et aussi toutes les personnes ayant un rôle au sein de l'USEP.

« Je continue à me battre pour l'USEP qui apporte beaucoup au niveau de l'éducation des enfants.

Je vous prie d'excuser l'absence du DADEN

Une réunion a eu lieu avec des membres de l'USEP 76 dans l'optique de maintenir le poste de délégué.

L'USEP doit être visible dans toutes les zones.

Merci à tous les partenaires qui sont à nos côtés et qui signent les conventions ; il serait bon de tenir compte des zones où l'USEP est inexistante. C'est avec les jeunes qu'il faut faire et les convaincre de nous suivre.

Merci à tous qui êtes engagés et pour le temps que vous y passez. »

## **III - Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2018:**

Le compte-rendu a été envoyé à tous les votants ; pas de remarques. Par conséquent le compte-rendu de l'assemblée générale de 2018 est adopté à l'unanimité.

## **IV - Rapport Moral :**

Le Président présente son rapport moral

-« Avant toute chose, je tenais à honorer quelques personnes ; celles-ci ont œuvré dans un cadre purement militant et sont aux

commandes de l'USEP76 depuis de nombreuses années et méritent notre reconnaissance. Rendre hommage à ces personnes est dans la lignée des valeurs de l'USEP et d'un grand monsieur nommé Jean Zay. »

Le Président retrace sa carrière et son engagement dans l'USEP ainsi que les circonstances de son implication dans l'USEP en tant que Président.

Quelles sont nos perspectives pour l'avenir ?

Dans un premier temps, être armé pour obtenir le maintien de ce poste de Conseiller départemental chargé de mission du Développement du Sport scolaire ; augmenter le nombre d'associations et de licenciés

Dans un deuxième temps il nous faut, et c'est une réalité, réinvestir le périscolaire.

Le sport scolaire doit se développer ; nous avons à partager des valeurs dans nos actions : inclusion, santé, lutte contre les discriminations, le harcèlement.

Continuons à nous engager pour les enfants des écoles publiques.

Merci à toutes et à tous pour tout votre engagement.

**Vive le sport scolaire et vive l'USEP 76**

#### **V - Rapport d'activités**

Présentation par Ouahli ANQUIT, enseignant premier degré Conseiller pédagogique chargé de développement du sport scolaire.



L'USEP c'est : 26 associations pour 40 écoles ; 1764 licenciés en élémentaire et 185 licenciés en maternelle et 163 licenciés adultes soit au total:2112 licenciés .

162 rencontres sportives durant l'année scolaire 2018/2019 ; ces rencontres sont nécessaires pour faire connaître l'USEP.

Les activités pratiquées sont nombreuses et variées.

Participations aux opérations et manifestations nationales

Assemblées d'enfants et « jeunes officiels ».

#### **Bilans et perspectives :**

En priorité développer les rencontres entre les écoles de proximité

#### **VI - Rapport Financier :**

- Les secteurs sont toujours raisonnables dans leurs dépenses ;
- Ne pas tarder à envoyer les factures.

#### **VII - Rapport de la commission de contrôle des comptes :**

Nelly LECONTE et Norbert MAUGER demandent d'accorder le quitus pour 2018- 2019.

#### **VIII - Tarif des licences 2020-2021 :**

Reconduction des mêmes tarifs :

- Affiliation : 34 €
- Licence Adultes : 16,50 €
- Licence enfant Maternelle : 6,50 €
- Licence enfant Élémentaire : 7,50 €

#### **IX - Pause et Vote :**

Un temps est laissé pour procéder aux divers votes.

#### **XII - Résultats des votes :**

Les associations représentées ou présentes représentent : 400 voix

Tous les votes l'ont été à l'unanimité soit 400 voix pour :

**LECONTE Nelly et MAUGER Norbert commissaires aux comptes**

**Procès verbal de l'AG 2018**

**Approbation du rapport moral**

**Approbation du rapport financier 2018/2019**

**Vote du budget provisionnel 2019/2020**

**Vote des tarifs 2020/2021**

**Séance levée à 17h15 par le Président Christophe LENOUEL**

# RAPPORT MORAL

Christophe Lenouvel  
Président USEP 76



Mesdames, Messieurs,

A l'heure où j'écris ces lignes, je ne suis pas en mesure, de savoir si cette Assemblée Générale nous permettra de nous rencontrer physiquement. Le « Vivre ensemble » est toujours d'actualité et fait partie de nos valeurs tant sur le plan réel que virtuel.

Cette Assemblée Générale de l'USEP 76 fait le bilan de l'année scolaire 2019 - 2020 en Juin 2021. Ce paradoxe prouve que chacun d'entre nous a vécu une situation inhabituelle et déstabilisante.

Avant toute chose, je tenais à rendre hommage à mon copain, mon ami, mon mentor. Pierre Louette nous a quittés, des suites d'une longue maladie. Il était un « dolmen » de l'USEP. Il s'est battu comme un lion mais la maladie a pris le dessus et il nous a quitté, entouré de ses proches, à 63 ans. Il a été le maillon fort de L'USEP de Bois-Guillaume et de la vallée du Cailly durant de nombreuses années. Il était affublé de nombreux surnoms : le Gaulois, le Viking... c'était une vraie et belle personne, un grand défenseur de nos valeurs et un militant convaincu. Un vrai CPC EPS à l'époque où ce terme existait encore.

Je vous remercie de lui rendre hommage en vous levant et en observant une minute de silence.

Nous avons tous vécu, subi cette pandémie et nous avons tenu, tant bien que mal. L'USEP a su s'adapter : des ressources de pratiques EPS à la maison ont allégé ce confinement et permis à des familles de rendre possible la pratique sportive au travers de défis divers. Merci à l'équipe de concepteurs qui, par leur travail, a permis d'améliorer le bien-être des enfants et de leurs familles.

J'ai repris le cahier des charges de l'USEP nationale. Ce rappel, même si beaucoup d'entre vous le connaissent, peut nous permettre de nous recentrer sur nos missions, nos valeurs et nos objectifs.

*« Le sport scolaire répond à la fois à des enjeux de santé, de réussite éducative et de cohésion sociale. »*



*Aujourd'hui, en France, un enfant sur deux n'a pas d'autre pratique physique et sportive que celle proposée par l'intermédiaire de l'école. Résultat : en 40 ans les collégiens ont perdu un quart de leur capacité physique ! Le sport scolaire est donc au cœur des enjeux de santé liés à l'inactivité, la sédentarité et le surpoids. En outre, alors que l'horaire officiel de 2 h 45 hebdomadaires d'éducation physique et sportive est rarement respecté, il est prouvé que, dans les écoles où l'USEP est présente, l'EPS est davantage enseignée.*

*La pratique sportive régulière contribue également à l'épanouissement de l'enfant, à son bien-être physique et mental et à sa réussite scolaire.*

*Par ailleurs, les rencontres sportives scolaires sont un moment de socialisation, dès la maternelle. Moment d'échange avec des enfants d'autres classes et d'autres écoles, elles sont une éducation morale et civique en actes à travers le respect des règles, de l'adversaire, et une mise en responsabilité qui passe par l'exercice de rôles sociaux autres que celui de simple pratiquant : organisateur, juge, arbitre, journaliste, tuteur d'enfants plus jeunes, etc.*

*Lieu de dialogue et de construction de projets réunissant parents, enseignants et élèves, l'association USEP contribue aussi à l'amélioration du climat scolaire.*

### *Développer l'USEP*

*Les auteurs d'un rapport parlementaire remis en 2016 appelaient de leurs vœux la création d'une association USEP dans chaque école publique. L'USEP fait volontiers sien cet objectif, tout en soulignant qu'il passe par une meilleure reconnaissance de l'engagement des enseignants qui animent bénévolement les associations avec le concours des parents d'élèves.*

*Parce qu'elle crée les conditions d'une étroite coopération entre les deux fédérations sportives scolaires, la convention signée le 17 novembre 2017 avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale est de nature à favoriser le développement de l'USEP et son enracinement territorial. Le texte de la convention prévoit l'organisation d'événements*



*réunissant associations USEP et UNSS et des formations communes aux professeurs des écoles et aux professeurs d'EPS des collèges.*

#### *Continuité du parcours sportif de l'enfant*

*La convention USEP-UNSS insiste sur la continuité du parcours sportif de l'enfant. Le souhait est que tout licencié USEP de CM2 poursuive sa pratique sportive scolaire à l'UNSS en 6<sup>e</sup> : une « passerelle » indispensable à un âge où de nombreux préadolescents « décrochent » et arrêtent toute pratique, notamment chez les filles.*

*La pratique conjointe en club est l'autre axe fort de la continuité du parcours sportif de l'enfant. L'ambition conjointe de l'USEP, de l'UNSS, des ministères de l'Éducation nationale et des Sports et du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), est de rendre la jeunesse plus active et plus sportive. Une nouvelle dynamique réunit aujourd'hui ces cinq partenaires, dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.*

*L'USEP est la fédération du sport scolaire à l'école publique, l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) prenant le relai en collège et lycée.*

#### *Former des citoyens sportifs*

*L'action de l'USEP s'inscrit dans celle, plus large, de la Ligue de l'enseignement, dont elle constitue la composante sportive scolaire. Inspiré par l'idéal humaniste et laïque de ce grand mouvement d'éducation populaire, son projet éducatif peut se résumer en une formule : « former des citoyens sportifs ».*

*À l'USEP, l'acquisition de compétences motrices et la construction d'un capital-santé va de pair avec l'apprentissage des règles et le respect de l'autre. En outre, lors des rencontres sportives et associatives, les enfants sont invités à prendre des responsabilités et à*



*exercer différents rôles sociaux : organisateur, arbitre, reporter, etc. Cet éveil à la vie associative passe également par la participation au fonctionnement de l'association d'école elle-même, au côté des adultes.*

### *Rencontres sportives-associatives et pédagogie*

*Les activités de l'USEP consistent principalement en l'organisation de rencontres sportives et associatives. Celles-ci sont proposées à la fois en temps scolaire, hors temps scolaire (le mercredi et parfois le samedi) et en temps périscolaire (durant la pause méridienne ou après la classe).*

*L'USEP a développé une pédagogie spécifique pour rendre les activités physiques et sportives accessibles à tous les enfants. La mixité garçons-filles est de règle, au même titre que l'inclusion des enfants en situation de handicap, le principe étant que les pratiques doivent être adaptées aux aptitudes de chacun.*

*Mouvement pédagogique, l'USEP met les outils conçus pour ses rencontres sportives-associatives à la disposition de tous les enseignants et contribue à leur formation, en lien avec l'Éducation nationale. »*

### **Où en sommes-nous ?**

Le confinement a entraîné une chute spectaculaire de licenciés. Donc, nous ne pouvons que rebondir. A charge pour nous de développer les secteurs, les associations dès que cette crise sans précédent sera passée.

### **Notre devenir ?**

La carte scolaire nous a fait perdre le poste USEP. La DSDEN, par son soutien et nos valeurs partagées, nous a permis de fonctionner durant de nombreuses années. Je tenais à remercier la DSDEN et son représentant pour les moyens mis à disposition. M. Oualhi Anquit



a occupé le poste de Conseiller départemental pour le développement du sport scolaire en lien avec l'USEP pendant 4 ans. Je tenais à le remercier pour son engagement, son dynamisme et son implication.

Nous sommes en négociation pour un demi-ETP avec la Ligue de l'enseignement pour assurer la continuité de l'USEP dans notre département.

Cette AG de 2020 est électorale. Nous avons besoin de « sang neuf » avec le respect de la parité comme le prône le national. Rejoignez-nous.

Nos élèves, nos enfants ont besoin d'air... A nous de rebondir dès la sortie de cette crise et de leur proposer et offrir dès la sortie de cette crise un **vrai vivre ensemble** au travers de nos rencontres sportives. Ils en ont besoin et nous aussi.

Un grand merci général à toutes et à tous : partenaires, animateurs, membres du Comité Directeur.

Que 2021 nous permette d'ôter nos masques pour en remettre un autre mais avec tuba.



# Rapport d'activités



## 1 . L'USEP 76 en chiffres (données au 31/08/2020):

### a) Associations et licenciés :

- 28 associations représentant 44 écoles,
- 175 licenciés adultes (163 en 2018/2019),
- 1922 licenciés enfants ( 1949 en 2018/20219) dont 1631 licenciés élémentaires (1764 en 2018/2019), 291 licenciés maternelles (185 en 2018/2019)

Soit un total de **2097** licenciés.

### Évolution des licences :

	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	<b>2019- 2020</b>
<b>Licenciés</b>	3 545	3393	3411	2 460	2681	2247	2616	2619	2112	<b>2097</b>
<b>Associations</b>	59	57	54	41	38	33	32	32	26	<b>28</b>

Une dizaine de classes s'inscrivant spécialement pour le P'tit Tour n'ont pas licencié leur élèves suite au confinement et l'annulation de cette journée.



3 créations d'association : USEP de l'école de Turretot, USEP de Saint Valéry et USEP Grand Rouen.

Secteur	Nombre d'associations	Nombre de licenciés
Barentin - Canteleu	1	69
Bois Guillaume	2	110
Bolbec-Lillebonne	4	274
Dieppe	2	98
Elbeuf	1	24
Grand Quevilly	1	314
Le Havre	5	191
Montivilliers	8	643
Rouen	2	117
Vallée du Cailly	1	190
Comité départemental	1	30



**b) Le Comité Directeur :**

17 membres en 2019 / 2020 : 1 collège hommes complet ( 11 élus ) et 1 collège femmes comprenant 6 élus.  
3 inspecteur-riche-s, 9 conseiller-ère-s pédagogiques, 6 enseignant-e-s retraité-e-s, 1 éducatrice sportive en activité.  
3 commissions : Finances, Communication et logistique, Rencontres sportives.  
8 réunions du Comité Directeur  
3 réunions de la commission sportive  
8 réunions de la commission des finances

**c) Le bureau :**

Un bureau composé de 4 membres :  
Christophe Lenouvel, président ; Jacques Boillet, secrétaire ; Daniel Bazille, trésorier ; Philippe Lecointre, trésorier adjoint .

**d) Les secteurs Usep :**

10 secteurs Usep : Barentin-Canteleu / Bolbec-Lillebonne / Bois-Guillaume / Dieppe / Elbeuf / Grand-Quevilly / Le Havre / Montivilliers / Rouen / Vallée du Cailly



**e) Les rencontres sportives :**

- 31 rencontres répertoriées avant le confinement.
- 3161 journées « enfants » dont 1819 journées enfants licenciés et 1342 journées enfants non-licenciés
- 22 journées sur du temps scolaire et 9 rencontres sur du hors temps scolaire

**Quelques exemples d'actions:**

- Course nocturne de Sandouville
- Rencontres Athlé Santé en maternelle à Petit-Couronne.
- Rencontre jeux d'Antan à Rouen Bachelet
- Rencontres jeux d'opposition en maternelle à Petit couronne et Montivilliers
- Semaine Olympique et paralympique à Fécamp et Saint Léonard
- Journée sportive dans le cadre de la semaine du sport scolaire à Notre Dame de Gravenchon.
- Rencontres basket et speedminton sur le nouveau secteur de Saint Valéry
- Interventions USEP dans les écoles pour la préparation aux rencontres sportives ( Saint Valery, Petit Couronne) et l'aide à l'organisation de rencontres (Tous Ensemble, Tous au Hand)



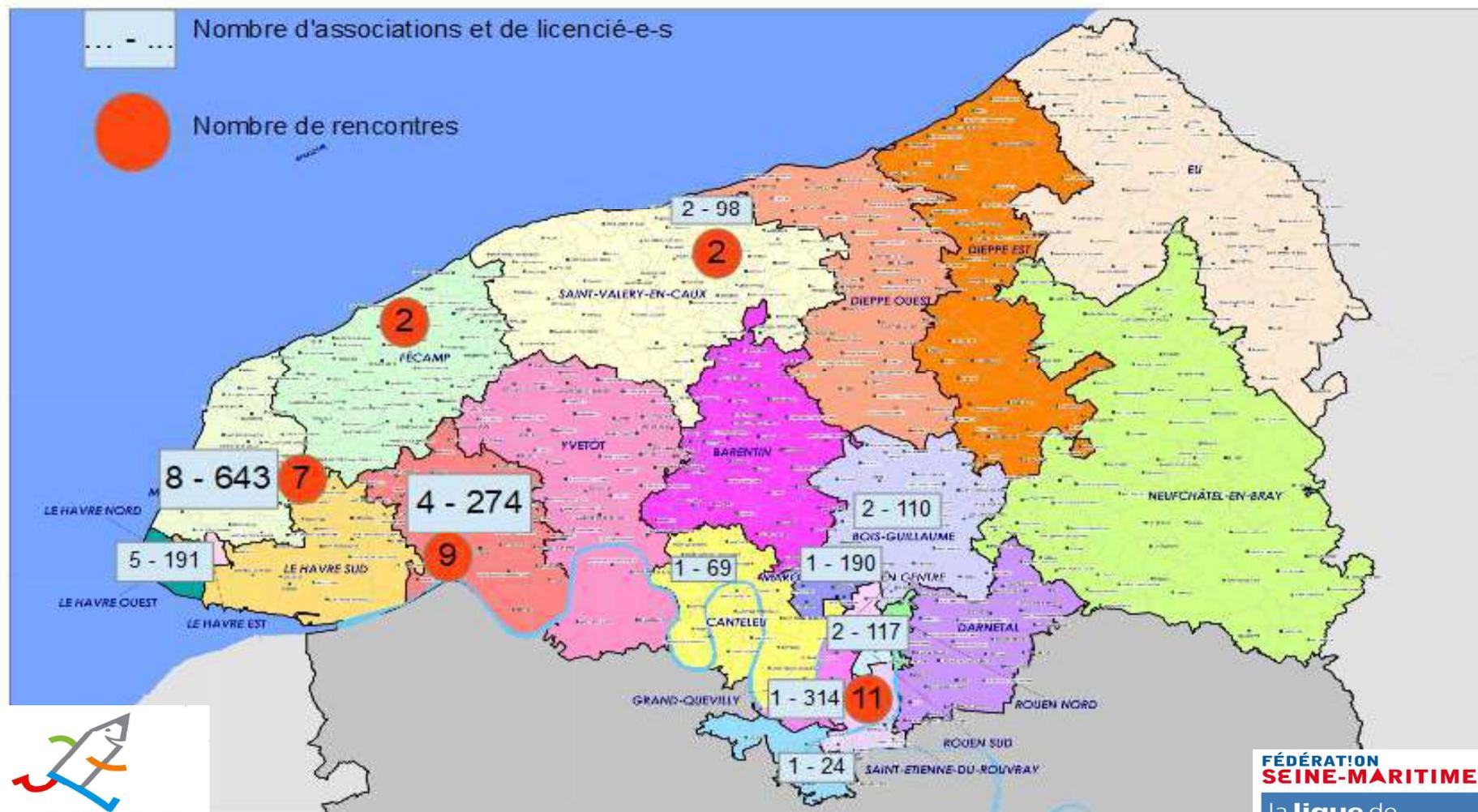
## À partir du mois de mars toutes les activités ont été suspendues

### Rencontres annulées :

- Le P'tit Tour regroupant initialement 750 enfants pour de la randonnée pédestre et cyclo.
- Les Maternathlons répartis sur l'ensemble du département.
- Toutes les rencontres de secteurs.
- Les rencontres du pas pongiste.
- Le camp olympique dans le cadre des défis seinolympiens.
- Les rencontres Tous Ensemble, Tous au Hand à Rouen et le Havre regroupant plus d'une vingtaine de classes participant à l'opération.
- S'handifférence regroupant 10 classes sur le secteur de Forges les Eaux.
- La journée Olympique à Port Jérôme regroupant 600 élèves.



## Associations et Rencontres sur le territoire avant le confinement



## f) Les activités du confinement :

L'USEP a su faire face et rebondir très vite pour assurer une continuité et proposer des ressources à destination des enseignants, parents et enfants.

- **Les activités physiques à la maison :**

Elles regroupaient des ressources USEP 76 ainsi que des ressources provenant de l'USEP nationale et ainsi que d'autres comités départementaux.

Elles pouvaient être diffusées au plus grand nombre, étaient simple à réaliser et nécessitaient peu de matériel.

Les documents 76 construits :

    Escrime bouteille

    Choré du jour

    Mini-manège athlétisme

    Micro-golf

- **Les défis du lundi et du jeudi :**

Dans le cadre du partenariat DSDEN - USEP 76, et sous l'impulsion de l'équipe EPS de la DSDEN, les e-rencontres ont été déclinées dans le département sous forme de défis sportifs diffusés par l'équipe EPS de la DSDEN et l'USEP en direction de toutes les écoles et des associations USEP .



Les pages internet concernant ces défis ont comptabilisé plus de 18 000 vues.  
Plus de 4150 fiches de résultats ont été retournées, tout en sachant que l'ensemble des participants ont exploité les défis sans retour de résultats.

**g) Génération 2024 :**

34 écoles labellisées dont 15 écoles USEP, 4 écoles suite à la semaine olympique et paralympique.

## **2. Réunions, formations, rencontres départementales et actions partenariales:**

**Échelon départemental :**

Participation au groupe GT EPS  
Plénières CPC EPS  
Formation des nouveaux CPC  
Animation pédagogique « les arts du corps en maternelle »  
Interventions lors des stages directeurs



**COPILS :**

Tous ensemble, Tous au Hand

S'handifférence

Journée olympique Port Jérôme

Séminaire sport et handicap

**Échelon national :**

Participation à l'AG nationale et au congrès de l'USEP à Lorient.  
Rassemblement des présidents et délégués.

**Partenariats départementaux :**

- Éducation Nationale, Ligue de l'Enseignement, département de Seine-Maritime, Prévention MAIF, ville de Rouen, ville du Havre, Communes, Association Nationale des Conseillers pédagogiques (ANCP), Decathlon Pro.
- Comités sportifs : Athlétisme, Football, Golf, Handball, Handisport, Hockey sur gazon, Judo, Rugby, Sport adapté Tennis de Table, Escrime, Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).



### 3. Bilan :

Le nombre de licenciés est resté stable par rapport à l'année précédente. Le confinement, à partir du mois de mars 2020, n'a pas permis l'enregistrement des licences spécialement prises pour le P'tit Tour et le Maternathlon Rouen. Elles représentent un effectif d'environ 300 licencié-e-s.

Rencontres et activités ont été suspendues durant toute cette période.

L'USEP 76 a su être réactif pour assurer une continuité au sein des écoles et des associations.

**Un grand merci à tous pour votre engagement.**





# Rapport financier

Daniel BAZILLE  
Philippe LECOINTRE  
Trésoriers USEP 76



### Enveloppe de secteurs 2019-2020

Le Havre	Fécamp St Valéry	Dieppe	Canteleu Barentin	Bolbec	Bois Guillaume	USEP Grand Rouen	Grand Quevilly	Vallée du cailly	Elbeuf	Montivilliers	TOTAL	
600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	<b>6 600</b>	Part fixe
2 700		300	400	1 500	400	300	500	400	300	3000	<b>9 800</b>	Aide aux secteurs
2 100	0*	500	400	1400	700	300	1900	1200	100	4000	<b>12 600</b>	Part enfant
<b>5 400</b>	<b>600</b>	<b>1 400</b>	<b>1 400</b>	<b>3 500</b>	<b>1 700</b>	<b>1 200</b>	<b>3 000</b>	<b>2 200</b>	<b>1 000</b>	<b>7 600</b>	<b>29 000</b>	<b>Enveloppe</b>

La part enfant est calculée en fonction du nombre de licenciés recensés au 31 janvier 2020 (6,50€ par enfant)

0\* :secteur sans licencié recensé au 31 janvier 2020

### Dépenses de secteurs au 31 août 2020

Le Havre	Fécamp St Valéry	Dieppe	Canteleu Barentin	Bolbec	Bois Guillaume	USEP Grand Rouen	Grand Quevilly	Vallée du cailly	Elbeuf	Montivilliers	TOTAL	
321,30	464,00			754,30						1 917,20 €	<b>3 456,80</b>	Transport
				31,42						47,88	<b>79,30</b>	Manifestation
	522,61		1 277,92	337,94	652,14	483,84	934,12	1 768,64			<b>5 977,21</b>	Matériel
<b>321,30 €</b>	<b>986,61 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 277,92 €</b>	<b>1 123,66 €</b>	<b>652,14 €</b>	<b>483,84 €</b>	<b>934,12 €</b>	<b>1 768,64 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 965,08 €</b>	<b>9 513,31 €</b>	<b>Dépenses total</b>

# COMITE DEPARTEMENTAL U.S.E.P. DE LA SEINE MARITIME



## Bilan Saison 2019-2020

CHARGES				PRODUITS			
	bilan 18-19	prévisions	bilan 19-20		bilan 18-19	prévisions	bilan 19-20
<b>Activités</b>				<b>Subventions</b>			
Transports	8 748,72 €	10 000,00 €	3 456,80 €	Conseil Général	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Frais transport bénévoles	836,00 €	1 000,00 €	530,00 €	USEP Nationale Activités	2 605,90 €	3 500,00 €	2 673,25 €
Opération hand 2018	59,04 €			CNDS et FDVA		7 500,00 €	11 000,00 €
Manifestations	996,54 €	1 000,00 €	79,30 €	Dons			
Matériel	3 689,24 €	9 000,00 €	9 184,77 €	Dons frais transport bénévoles	836,00 €	1 000,00 €	530,00 €
Petit Tour	13 181,29 €	15 000,00 €		Cadeaux			
S R A V			603,20 €	Provision fct	10 000,00 €	5 000,00 €	
Tous en Seine	800,00 €	1 000,00 €		USEP contrats d'objectif	1 000,00 €		
Provision fct 1er trimestre	10 000,00 €			USEP Comité régional		7 500,00 €	2 500,00 €
provision investissement		5 000,00 €		Avoir	720,52 €		
Cadeaux	300,00 €				<b>30 162,42 €</b>	<b>39 500,00 €</b>	<b>31 703,25 €</b>
	<b>38 610,83 €</b>	<b>42 000,00 €</b>	<b>13 854,07 €</b>				
<b>Fonctionnement</b>				<b>Instances statutaires</b>			
Bureau	339,41 €	800,00 €	692,02 €		76,64 €	200,00 €	
Internet, Téléphone	579,88 €	500,00 €	661,48 €				
Frais professionnels	2 947,75 €	3 000,00 €	1 902,95 €				
Instances statutaires	2 717,25 €	2 500,00 €	415,71 €				
Aide création association			44,00 €				
Assurance			276,50 €				
	<b>6 584,29 €</b>	<b>6 800,00 €</b>	<b>3 992,66 €</b>				
<b>Affiliations/adhésions</b>				<b>Produits financiers</b>			
Adhésions	8 260,58 €	10 000,00 €	8 167,72 €		83,08 €	100,00 €	83,70 €
	<b>8 260,58 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>8 167,72 €</b>				
<b>Communication</b>				<b>Fonds propres</b>			
Communication	985,50 €	1 000,00 €	883,20 €				
	<b>985,50 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>883,20 €</b>				
Résultat de l'exercice	<b>-4 007,20 €</b>		<b>24 050,80 €</b>				
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>50 434,00 €</b>	<b>59 800,00 €</b>	<b>50 948,45 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>50 434,00 €</b>	<b>59 800,00 €</b>	<b>50 948,45 €</b>

Avoir au 31/08/2020

Compte courant  
Livret A

48 605,43 €  
11 243,41 €

sep

**RAPPORT DE  
LA COMMISSION DE CONTROLE DU :**

..... 08 mars 2021 .....

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de l'Association  
USEP de : ..... St Seine Maritime .....  
réunie à : ..... BARENTIN ..... le : ..... 04/12/2019 .....  
après avoir vérifié l'exactitude du livre comptable et des justifications des Recettes et des  
Dépenses, nous avons procédé à tous les contrôles que nous avons jugés nécessaires.

Les contrôleurs aux comptes ont constaté la parfaite régularité des opérations de l'exercice  
écoulé et remercient le trésorier pour le travail accompli.

En conséquence, nous demandons d'accorder le quitus pour l'exercice de l'année : 2019 - 2020

Les contrôleurs aux comptes :

Maugr      C. Decout

## COMITE DEPARTEMENTAL U.S.E.P. DE LA SEINE MARITIME

Budget prévisionnel 2020-2021			
CHARGES		PRODUITS	
	<i>prévisions</i>		<i>prévisions</i>
<b><u>Activités</u></b>		<b><u>Subventions</u></b>	
Transports	1 500,00 €	Conseil Général	15 000,00 €
Frais transport bénévoles	500,00 €	USEP Nationale	3 500,00 €
Manifestations	500,00 €	ANS et FDVA	6 000,00 €
Matériel	5 500,00 €	comité régional	1 000,00 €
Aide au Petit Tour et savoir roul	7 000,00 €	Don frais transport bénévoles	500,00 €
Soutien à la relance des assoc	7 000,00 €		
			<b>26 000,00 €</b>
Provision fonct.	5 000,00 €	<b><u>Provisions</u></b>	
Actions handicap	2 000,00 €	fonctionnement 1er trimestre	5 000,00 €
	<b>29 000,00 €</b>	investissements	
<b><u>Fonctionnement</u></b>			<b>5 000,00 €</b>
Bureau	400,00 €	<b><u>Affiliations</u></b>	
Affranc./Téléphone	500,00 €		<b>6 000,00 €</b>
Frais professionnels	200,00 €		
Instances statutaires	2 000,00 €		
	<b>3 100,00 €</b>	<b><u>Instances statutaires</u></b>	<b>100,00 €</b>
<b><u>Affiliations/adhésions</u></b>			
Adhésions	4 600,00 €		
	<b>4 600,00 €</b>	<b><u>Produits financiers</u></b>	<b>100,00 €</b>
<b><u>Communication</u></b>			
Communication	500,00 €		
	<b>500,00 €</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>37 200,00 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>37 200,00 €</b>

Évolution des tarifs			
2011-2012	2013-2014 2014-2015 2015-2016 2016-2017	2017-2018	2018-2019 2019-2021
Affiliation : 32 € Licence adulte : 15,50 € Licence enfant maternelle : 5,50 € Licence enfant élémentaire : 6,50 € Licence événementielle : 3 €	Affiliation : 33 € Licence adulte : 16 € Licence enfant maternelle : 6 € Licence enfant élémentaire : 7 € Pass découverte: 3 €	Affiliation : 34 € Licence adulte : 16,50 € Licence enfant maternelle : 6,50 € Licence enfant élémentaire : 7,50€ Pass découverte: 3,50 €	Affiliation : 34 € Licence adulte : 16,50 € Licence enfant maternelle : 6,50 € Licence enfant élémentaire : 7,50€

## Proposition du maintien des tarifs pour l'année 2021-2022



# Remerciements

## A NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-Maritime

## AUX COLLECTIVITES LOCALES ET TERRITORIALES

Le Département de Seine-Maritime  
Les communautés de communes ou d'agglomérations  
Les communes

## AU MONDE SPORTIF

Le CDOS et les comités sportifs départementaux

## A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE SEINE-MARITIME

A l'association Prévention MAIF

**A NOS ANIMATEURS USEP : Enseignants, parents d'élèves, éducateurs territoriaux**





ACADÉMIE  
DE NORMANDIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Seine-Maritime



association  
**prévention**  
MAIF



SEINE-MARITIME  
- LE DÉPARTEMENT -

FÉDÉRATION  
SEINE-MARITIME

la ligue de  
l'enseignement

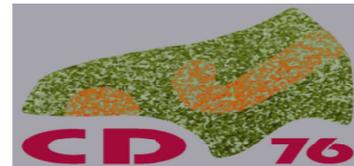
un avenir par l'éducation populaire



COMITÉ SEINE  
MARITIME  
FFHANDBALL



COMITÉ  
SEINE  
MARITIME



L'USEP, c'est vous. L'USEP, c'est eux. Tous nos jeunes licenciés vous remercient.

